

RN/DG
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU CONSEIL
A L'ORIENTATION UNIVERSITAIRE
ET DES BOURSES

01 BP 07 Ouagadougou 01

BURKINA FASO
Unité-Progress-Justice

Ouagadougou, le

13 DEC 2023

**Sous réserve d'un contrôle approfondi,
les candidats boursiers inscrits dans
les universités du Burkina Faso dont
les noms suivent reçoivent une suite
favorable de la CNBES à leur demande
de transfert de bourses d'études au titre
de l'année académique 2023-2024.**

14

DEMANDE DE TRANSFERT

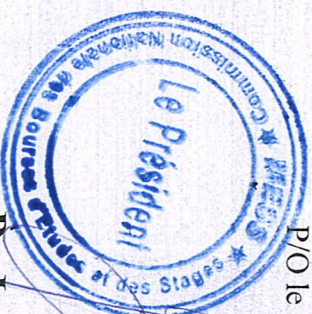
N°	NOM	Prénom (s)	Date de nais.	Sexe	Université d'Origine	Diplôme/ Niveau	Année Acad.	Moy. S1	Moy. S2	Moy. Gle	Date de retrait du relevé	Etudes envisagée	Année académique concernée	Université d'accueil	Décision CNBES
1	IBRANGO	Jéhova Shamma Sarah Olive	17/08/2003	F	ULB	Licence 1	2022-2023	14,15	13,79	13,97	13/05/2023 20/07/2023	Licence 2 en Droit publique	2023-2024	U-AUBEN	Oui pour l'unique transfert pour des études en L2 à U-AUBEN au titre 2023-2024 et s'engager à prendre en charge la totalité des frais de formations
2	YAMEOGO	Angela Maria Jasette Wendlasida	29/03/2002	F	CPGE MENAPLN	Prépas 2	2022-2023	11,09	12,68	11,89	25/07/2023	1 ^{ère} année d'ingénieur de conception	2023-2024	ISGE-BF	Oui pour l'unique transfert pour des études en ingénieur 1 à ISGE au titre 2023-2024 et s'engager à prendre en charge la totalité des frais de formations
3	SAMANDOULOU	Abdoul Faical	13/07/2002	M	SDS-UJKZ	Licence 1	2021-2022	9,36	13,61	11,49	09/03/2023 18/01/2023	Licence 1 en Sciences de l'Informatique Appliquée	2022-2023	IFOAD	Oui pour l'unique transfert pour des études en L 1 à en Sciences de l'Informatique Appliquée à IFOAD au titre 2023-2024 avec valeur de redoublement et s'engager à prendre en charge la totalité des frais de formations
4	KABORE	Inoussa	14/04/1993	M	SVT-UJKZ	Thèse de doctorat	2021-2022	Néant	Néant	Néant	Néant	Doctorat 1 en Phytopathologie	2022-2023	UNZ	Oui pour l'unique transfert à UNZ pour une thèse en phytopathologie au titre de 2023-2024
5	ZONGO	Pierre	31/12/1998	M	IGEDD- UJKZ	Master 1	2020-2021	9,5	12,59	11,05	05/07/2023	Master 1 en Automatismes Industriel	2022-2023	ESTA	Oui pour l'unique transfert pour des études en Master 1 en Automatismes Industriel à IESTA au titre 2023-2024 avec valeur de redoublement et s'engager à prendre en charge la totalité des frais de formations
6	OUEDRAOGO	Téga-Wendé Jean Baptiste	26/10/2002	M	CPGE MENAPLN	Prépas 2	2022-2023	10,05	10,26	10,16	25/07/2023	1 ^{ère} année d'ingénieur de conception	2023-2024	ISGE-BF	Oui pour l'unique transfert pour des études en ingénieur 1 à ISGE au titre 2023-2024 et s'engager à prendre en charge la totalité des frais de formations

7	NIKIEMA	Hamid Rachid	07/08/2003	M	EPO	Licence 1	2022-2023	7,34	10,08	8,71	10/05/2023 19/07/2023	Licence 1 en Mécanique et productive	2023-2024	UNB/BOBO	Oui pour l'unique transfert pour des études en licence 1 en Mécanique et productive à UNB au titre 2023-2024 et s'engager à prendre en charge la totalité des frais de formations
8	NANA	Benedwende Achille Salomon	12/05/2003	M	La Salle	Prepas 2	2022-2023	7,48	11,24	9,36	21/07/2023 21/07/2023	Licence 2 en Technologie du Génie Informatique	2023-2023	U-AUBEN	Oui pour l'unique transfert pour des études en licence 2 en Technologie du Génie Informatique à U-AUBEN au titre 2023-2024 et s'engager à prendre en charge la totalité des frais de formations

Arrêté la présente liste à huit (08) noms

P/le Ministre, Président de la CNBES

P/O le Conseiller Technique



Pr Jean Célestin KY

Chevalier de l'Ordre du Mérite

Chevalier de l'Ordre de l'Etaton